

GUIDE DE NORMES
GRAPHIQUES



ORDRE DES
OPTOMÉTRISTES
DU QUÉBEC

NORMES GRAPHIQUES

Ce document se veut un guide simple pour l'utilisation courante du logo de l'Ordre des Optométristes du Québec. Se conformer à ce guide vous assurera une image cohérente et forte.



VERSION COULEUR

À privilégier sur un fond blanc.



VERSION NOIR ET BLANC (POSITIF)

À privilégier dans un contexte où vous disposez d'une seule couleur (ex. : journaux) ou sur fond de couleur pâle.



VERSION NOIR ET BLANC (NÉGATIF)

À privilégier sur fond de couleur foncée ou noire.

VERSIONS OFFICIELLES DU LOGO

Le logo de l'Ordre des optométristes du Québec se décline en trois versions. Il est essentiel de toujours utiliser les originaux des logos qui vous sont fournis, conformément aux normes énoncées ci-dessus, en vue d'assurer l'intégrité du logo et l'uniformité de son utilisation.



Ne pas placer le logo en couleurs sur un fond autre que blanc.



Ne pas inverser ou modifier les éléments du logo.



Ne pas modifier les couleurs du logo.



Ne pas associer le symbole de l'Ordre à un particulier.



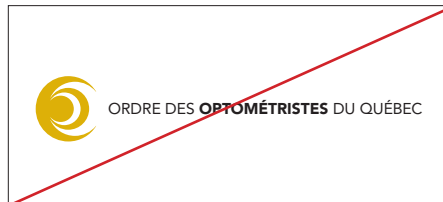
Ne pas modifier les proportions des éléments du logo.



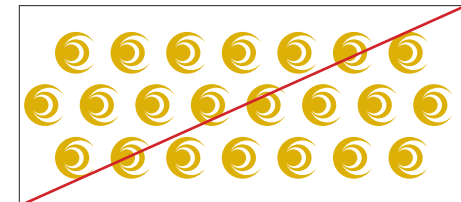
Ne pas changer la police de caractère.



Ne pas placer le logo en couleurs sur un fond texturé.



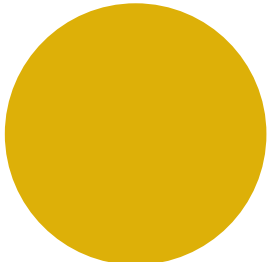
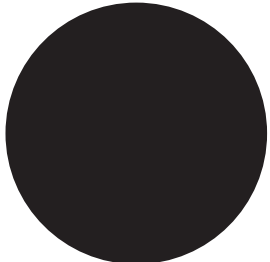
Ne pas déplacer les différents éléments du logo ou modifier leurs proportions.



Ne pas faire de motifs avec le symbole ni le dissocier de la raison sociale.

UTILISATIONS INCORRECTES DU LOGO

Cette identification ne doit être modifiée d'aucune façon. Le logo et le texte forment un tout et sont indissociables.

		
Papier couché	Pantone : 117C Quadrichromie : C0 M20 Y100 K15	Noir Quadrichromie : C0 M0 Y0 K100
Papier non couché	Pantone : 110U Quadrichromie : C0 M20 Y100 K15	Noir Quadrichromie : C0 M0 Y0 K100
Média électronique	R199 G153 B0	R35 G31 B32

COULEURS ET ÉQUIVALENCES

Les procédés d'impression (aplat, quadrichromie) et les types de papiers (couché, non couché) influencent l'impression des couleurs. Voici comment obtenir l'ocre selon le type de papier choisi et le procédé d'impression.



ZONE DE PROTECTION

Pour que le logo soit mis en valeur, il est nécessaire de conserver une zone de protection exempte de tout texte ou élément graphique. Cette zone doit mesurer deux fois la hauteur d'un « E ».



— 0,75 po —

DIMENSIONS MINIMALES

Pour assurer la lisibilité du logo, la largeur ne doit jamais être inférieure à 0,75 po.

AVENIR BOOK

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

AVENIR BOOK OBLIQUE

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

AVENIR HEAVY

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

AVENIR HEAVY OBLIQUE

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

AVENIR BLACK

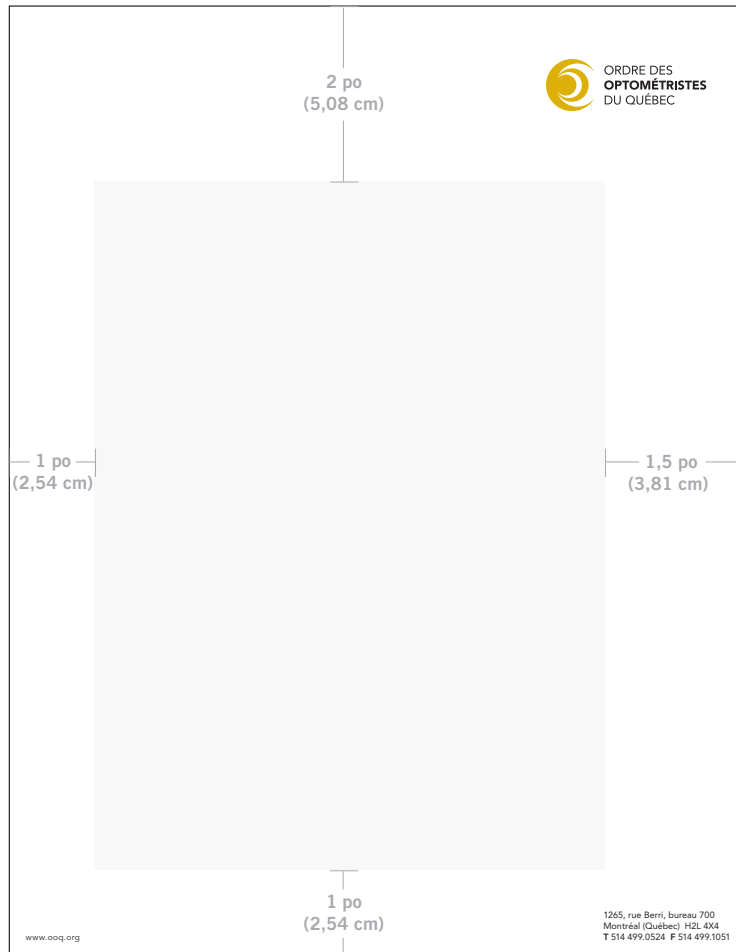
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

AVENIR BLACK OBLIQUE

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

POLICES DE CARACTÈRES

La police officielle utilisée dans les différentes pièces de communication est la fonte *Avenir*. Lorsqu'elle n'est pas disponible, il est recommandé d'utiliser la fonte *Arial* dans les communications courantes propres à l'Ordre (entête de lettre, étiquette etc.).



ZONE DE TEXTE

Afin d'optimiser vos communications sans perdre d'impact, il est recommandé d'utiliser les alignements proposés ci-dessus.

La police utilisée doit être ARIAL et la taille du texte doit être de 10.

**CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
ANDRÉ LAVERGNE**



- Lentilles cornéennes
- Examen de la vue
- Lunettes
- Laboratoire

Membre de :



ORDRE DES
OPTOMÉTRISTES
DU QUÉBEC

514 **544.5145**

4060, boul. Saint-Laurent, Montréal

DR PIERRE CHAPDELAINÉ
OPTOMÉTRISTE

- Examen de la vue
- Verres de contact
- Vaste choix de monture
- Champs visuel automatisé
- Cas urgents acceptés
- Dépistage des maladies des yeux (cataracte, glaucome, rétinopathie diabétique, dégénérescence maculaire etc.)


Membre de :



ORDRE DES
OPTOMÉTRISTES
DU QUÉBEC

4060, boul. Saint-Laurent, Montréal

514 544.5145




**Vous avez leur santé à cœur.
Nous l'avons à l'œil.**



Nous sommes plus de 1000 optométristes répartis dans plus de 950 points de service dans tout le Québec pour prendre en charge la santé oculaire de vos patients.

Pour trouver le professionnel le plus près, téléchargez le nouveau Guide des services optométriques de votre région à l'adresse suivante: www.oqoq.org



ORDRE DES
OPTOMÉTRISTES
DU QUÉBEC

UTILISATIONS CORRECTES DU LOGO DANS UNE PUBLICITÉ

**CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
ANDRÉ LAVERGNE**

- Lentilles cornéennes
- Examen de la vue
- Lunettes
- Laboratoire



ORDRE DES
OPTOMÉTRISTES
DU QUÉBEC

514 **544.5145**

4060, boul. Saint-Laurent, Montréal



**CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
ANDRÉ LAVERGNE**

DR ANDRÉ LAVERGNE
OPTOMÉTRISTE

- Lentilles cornéennes
- Examen de la vue
- Lunettes

514 **544.5145**

4060, boul. Saint-Laurent, Montréal

**CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
ANDRÉ LAVERGNE**



DR ANDRÉ LAVERGNE
OPTOMÉTRISTE

- Lentilles cornéennes
- Examen de la vue
- Lunettes

514 **544.5145**

4060, boul. Saint-Laurent, Montréal

UTILISATIONS INCORRECTES DU LOGO DANS UNE PUBLICITÉ